

**Doctorant** : Adrien Estève

**Directeurs de thèse** : Ariel Colonomos et Jean-Vincent Holeindre

**Titre de la thèse (en français)** : De la justification à l'anticipation. La construction d'une responsabilité environnementale et climatique des acteurs de la défense en France et aux États-Unis.

**Titre de la thèse (en anglais)** : From justification to anticipation. The construction of an environmental and climatic responsibility of defense actors in France and in the United States.

**Résumé de la thèse (en français)** :

À partir des cas de la France et des États-Unis, cette thèse montre que l'incorporation des enjeux écologiques dans les politiques de défense dépend des manières de définir la responsabilité environnementale et climatique et de l'attribuer aux forces armées. Le premier type de responsabilité, issu de la tradition de la guerre juste et du droit de la guerre, est défini comme l'obligation de limiter les destructions et les pollutions. Elle est attribuée par des victimes, des scientifiques et des juristes qui demandent des comptes aux organisations de défense pour les dommages écologiques causés en temps de guerre et de paix. Cette responsabilité n'est inscrite que tardivement et de manière limitée dans les doctrines militaires. Le deuxième type de responsabilité, issu d'une synthèse entre la norme stratégique de précision et le développement durable, est défini comme l'obligation d'économiser l'emploi de la force. Elle est issue d'une démarche de responsabilisation des organisations de défense, qui prend la forme d'un investissement dans des technologies et des équipements plus performants et alimentés par des énergies renouvelables. Cette exigence peine à dépasser le cadre de l'expérimentation. Le troisième type de responsabilité, issu de la synthèse entre l'adaptation climatique et l'anticipation stratégique, est la responsabilité d'anticiper et de prévenir les risques climatiques. Elle est issue de la réflexion prospective et géostratégique sur les implications du changement climatique pour la sécurité nationale. Elle représente le type de responsabilité le mieux intégré dans les politiques de défense, et en particulier dans les doctrines stratégiques qui accordent une place de plus en plus importante à l'emploi des forces armées dans le renforcement de la résilience climatique des sociétés.

**Résumé de la thèse (en anglais)** :

Based on the study of France and the United States, this doctoral dissertation shows that the incorporation of ecological challenges in defense policies depends on how environmental and climatic responsibilities are defined and assigned to the armed forces. The first type of responsibility comes from the just war tradition and the law of war and is defined as the duty to limit pollutions and destructions. Since the 1970s, it has been assigned by victims, scientists and jurists who hold defense organizations accountable for the ecological damages caused both in times of war and during peacetime. This responsibility is included quite late and in a limited way within the codes of conduct and the doctrine of logistics of both French and American armed forces. The second type of responsibility comes from a synthesis between the precision norm and sustainable development and is defined as the duty to economize the use of the armed forces. It comes from a responsabilization of defense organizations, which materializes in investments on more sustainable and greener technologies and military equipment. However,

this requirement struggles to move away from mere experiments and incorporate all defense activities. The third type of responsibility comes from a synthesis between climate adaptation and strategic anticipation and is defined as a duty to anticipate and prevent climate risks. It originates from prospective and geostrategic studies on the national security implications of climate change. Consequently, it is the most integrated form of responsibility within contemporary defense policies and more specifically within strategic doctrines, which pay a growing attention to the use of armed forces in the climate resiliency of societies.